

CIBLE

Folies

L'affaire des « vaches folles » ne fait que commencer, mais il est permis d'en tirer déjà trois leçons :

Il est parfaitement utopique de croire que les échanges peuvent se réduire à des flux de marchandises circulant sur un marché et régulés par les prix. Chaque produit à sa particularité, et nul n'ignore que la production agricole est particulièrement sensible : les risques liés au climat, aux épidémies et à la conservation des aliments exigent des régulations et des contrôles constants.

Mais ces interventions et ces contrôles ne peuvent être faits par n'importe quelle autorité : les scientifiques ne connaissent que certains types de risques, les groupes professionnels sont trop directement concernés pour agir en toute rigueur et, comme on le voit dans l'épizootie qui nous inquiète, une bureaucratie supranationale peut additionner de façon dangereuse l'idéologie (libre-échangiste) et l'irresponsabilité.

La collectivité nationale demeure donc le cadre indispensable à l'exercice de l'autorité régulatrice : les gouvernants savent qu'ils auront à répondre devant les citoyens de leurs erreurs et de leurs fautes.

TRADITION

Le parti des politiques

Anerie

**L'emploi
flexible**

p. 12

Sans-papier

**La leçon de
St Ambroise**

p. 3

Monarchie et valeurs familiales

Ne confondons pas l'institution monarchique, qui est d'ordre politique, avec les valeurs familiales, qui, elles, appartiennent au domaine social et idéologique.

Dans l'entretien qu'ils nous ont accordé, et dans le très remarquable ouvrage qu'ils ont consacré aux grandes fortunes (1), Jean Pinçon et Monique Pinçon-Charlot exposent les valeurs familiales, telles qu'elles sont honorées et pratiquées dans les familles anciennes et fortunées en des termes qui nous semblent familiers : une image de la grande famille chaleureuse habitant les mêmes lieux où se retrouvent beaucoup d'enfants (frères et sœurs, cousines et cousins) et qui assurent de multiples manières la solidarité entre les générations ; une apologie du devoir de transmission d'un patrimoine matériel et d'un capital symbolique, souvent inscrit dans l'histoire de la nation ; une idée de la perpétuation d'une famille vouée à persévérer dans son être ou, comme le disaient les auteurs, « une continuité dynastique et juridique (créant) une immortalité

fictive qui ressemble à celle de la monarchie ».

Ayant brièvement indiqué, lors de l'entretien, qu'il s'agissait là d'une « ressemblance fort lointaine », je voudrais maintenant expliciter ma réserve.

Les mots utilisés dans les familles anciennes et fortunées figurent dans le lexique monarchisant, mais ils sont source de graves confusions. Quand ces familles se décrivent ou sont décrites comme des dynasties ou comme des lignées, chacun comprend que nous sommes dans le domaine social, et non pas dans l'ordre politique. Les politiques, parmi lesquels nous nous comptons, n'ont pas grand-chose à dire sur cette idéalisation de la famille : ils ont seulement à se préoccuper des privilèges de la classe riche, et des conditions de la transmission des patrimoines. Affaire de fiscalité...

En revanche, les royalistes ne sauraient accepter plus long-

temps que l'idéologie familialiste vienne contaminer l'idée de la royauté et dénaturer l'institution monarchique. Cette contamination est un phénomène relativement récent, qui prend naissance dans les milieux contre-révolutionnaires à la fin du XVIII^e siècle (on le trouve chez l'abbé Barruel) et qui s'affirme au XIX^e dans le royalisme catholique social, dont on sait qu'il fut animé par des représentants de l'ancienne noblesse. Le marquis de La Tour du Pin, notamment, a mis en valeur la transmission de l'héritage (le plus souvent un patrimoine foncier) par des propriétaires qui ne sont que des usufruitiers. C'est cette pensée, tout à fait respectable, et ce sont ces mots que l'on retrouve dans les grandes familles actuelles. Mais les notions ainsi véhiculées sont tout à fait inadéquates pour rendre compte de la monarchie royale.

Pourquoi ? Parce que la

symbolique royale concerne l'ensemble de la nation, alors que la famille vit son identité par elle-même et pour elle-même. Parce que la charge royale consiste à servir la nation (selon les exigences communes de justice et de liberté) alors que la famille s'occupe exclusivement de sa propre existence sociale. Parce que le royaume n'est pas un domaine dont le roi serait propriétaire (dont il pourrait « user et abuser ») et dont ses enfants seraient les héritiers. *Stricto sensu*, la monarchie n'est pas héréditaire.

Qui ose dire cela ? L'ensemble des légistes du roi, au fil des siècles, et aujourd'hui les historiens du droit. Ainsi Jean de Terre-Vermeille qui écrit que « pour le royaume de France, il n'est ni succession ni héréditaire, ni patrimoniale mais simple ordre successif (...) car « le droit de primogéniture ne vient pas du père mais des lois du royaume ». Et Blandine Kriegel résume la pensée des légistes en écrivant que « la théorie de la succession n'est pas héréditaire, mais statutaire. Elle ne concerne pas primitivement l'héritier mais l'État ».

Dans sa vision d'une monarchie qui serait le gouvernement héréditaire d'une famille, le traditionalisme contredit la tradition royale et la vide de son sens : l'institution politique n'est pas réductible à une structure sociale, ou elle perd sa raison d'être.

Annette DELRANCK

(1) cf. *Royaliste* n° 662 et « Grandes fortunes, dynasties familiales et formes de richesse », Payot, 1996 (prix franco : 145 F).

Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (100 F) ☐ six mois (185 F) ☐ un an (270 F) ☐ soutien (500 F)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste
SOMMAIRE : p.2 : Monarchie et valeurs familiales - p.3 : Nous sommes tous des Africains... - Ligue - p.4 : Changer la Une ! - L'indépendance des socialistes - p.5 : L'après-Mandela - p.6/7 : Le parti des politiques - p.8 : Sombre individu - Il faut aimer l'État - p.9 : Objection à Luc Ferry - p.10 : Haïti, Dieu seul me voit - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : L'homme flexible.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : (1) 42.97.42.57
Télécopie : (1) 42.98.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

Nous sommes tous des Africains...

Depuis l'occupation de l'église Saint-Ambroise par plusieurs centaines d'Africains et leur expulsion musclée par la police, une querelle s'est développée entre les associations sur la tactique à suivre.

C'est « un guet-apens tendu aux Africains par des gens qui ont d'abord en tête une stratégie politique. On ne se sert pas des

Africains comme de la chair à canon ». Ce 24 mars au soir, sur France 2, l'onction ecclésiastique n'était pas de mise dans la bouche de M^{re} Lustiger. Le lendemain, Bernard Granjon, président de *Médecins du monde*, ironisait : « L'Eglise, cette fois, n'a pas été la terre d'accueil qu'elle a su si bien être pour Touvier ou les intégristes... ». Quant à Fodé Sylla, président de *SOS racisme*, il déclare au *Parisien* du 28 mars : « je suis d'accord avec le cardinal... Je demande aux gens d'aller travailler dans leur domaine de compétence. Certains le sont dans les problèmes de logement, d'autres dans le domaine des immigrés ». Ceux de *Droit devant* très liés au DAL (*Droit au logement*) apprécieront !

Pourtant, dans le « Comité de soutien des sans-papiers de Saint-Ambroise », on trouvait au début, côte à côte, *Droits devant*, *SOS racisme*, *Médecins du monde*, et des organisations plus « traditionnelles » comme la *Ligue des droits de l'homme*, le MRAP, ainsi que le GISTI et la FASTI... Apparence d'unité donc. On se serre les coudes face à une situation imprévue et on tente de canaliser, en limitant les dégâts, une opération improvisée.

Les jours qui suivirent, dans les locaux du syndicat SUD

où se tiennent des réunions improvisées entre les dirigeants associatifs, les militants de base de *Droits devant* accusent Fodé Sylla d'avoir « trahi le mouvement », de n'être apparu à Saint-Ambroise « qu'avec les caméras de télévision ». N'étant qu'indirectement partie prenante dans cette querelle, des responsables de SUD prennent du recul au milieu de l'agitation : « Les divergences entre associations ne s'expliquent que parce que chacun a son idée propre sur ce qu'il faut faire ». Les familles, elles, se rendent à l'avis du plus convaincant et changent d'avis au fur et à mesure.

Ce sont les « lois Pasqua » qui ont placé dans une situation inextricable des immigrés qui n'ont plus rien à perdre. Comme le disent (cf *Le Monde* du 28 mars) la *Cimade* (protestante) et la *Pastorale des migrants* (catholique) ces lois « ont généré la clandestinité... d'étrangers inexpulsables comme les conjoints de Français et les parents d'enfants français » qui ne peuvent néanmoins régulariser leur situation.

Les « lois Pasqua » ont en outre considérablement réduit le domaine d'intervention des associations. Même celles qui limitaient leur action à une voie strictement « légaliste » ne peuvent plus jouer que sur des « arguties » juridiques pour tenter de faire libérer tel ou tel et d'éviter temporairement l'expulsion. Dans une telle situation, avec une marge de manoeuvre qui rétrécit de

jour en jour, les organisations voient, en quelque sorte, leur « concurrence » s'exacerber, surtout quand elles sont très médiatisées. Si l'on y ajoute des rivalités bien humaines, on en arrive à cette situation paradoxale d'organisations accusées de manipuler les plus déshérités, et réglant leurs comptes par voie de presse. Tout le monde ne peut que perdre à ce jeu. Beaucoup parmi les militants en viennent à penser que la seule solution qui reste maintenant est la désobéissance civile et l'occupation de Saint-Ambroise est un premier acte qui risque de donner naissance à de nouvelles formes d'actions lourdes de risques.

Pour tenter de recoller les morceaux, SUD et la FSU avait appelé le 30 mars à une manifestation unitaire à Denfert-Rochereau. Son succès a été très mitigé et les divergences demeurent. Et pourtant, face aux projets gouvernementaux, il est absolument indispensable de redonner une dynamique et une unité à un mouvement qui sinon risque de finir mal.

Alain SOLARI

L'appel de la NAR

Rappelons que la Nouvelle Action Royaliste, le 8 mars, dès l'annonce des nouveaux projets gouvernementaux, a lancé un appel aux mouvements et associations concernées afin de décider d'une action concertée. Elle a proposé que cette union se fasse sous l'égide de la Ligue des Droits de l'homme. La suite des événements est venue prouver combien cette initiative était - et demeure - nécessaire.

Lors de son 76^e congrès, tenu à Saint-Nazaire les 30 et 31 mars, la Ligue des Droits de l'Homme a adopté, entre autres textes, une *Résolution générale* dans laquelle nous retrouvons nos critiques, nos soucis et nos exigences.

Ainsi la Ligue dénonce les inégalités croissantes et l'extension de la précarité, mais voit dans la « citoyenneté sociale » qui s'est affirmée lors du mouvement de décembre un signe encourageant. Ainsi la Ligue dénonce le caractère intolérable des lois Pasqua mais refuse de s'en tenir à une attitude défensive : elle entend « réaffirmer la revendication du droit de vote » et développer tous les espaces qui permettent de réunir les Français et les étrangers.

D'une manière générale, c'est le refus de la fatalité qui caractérise les orientations de la Ligue. Face à la montée du racisme et du sectarisme, face à la logique de « pure compétition marchande », face à la politique de régression sociale, elle réclame notamment le soutien et le développement de l'école publique, le droit effectif à la protection sociale pour tous, une politique de justice fiscale, le développement du service public qui « constitue un outil irremplaçable d'intégration et de cohésion sociale »...

Enfin, répondant au souhait exprimé par la Nouvelle Action royaliste, la Ligue, à juste titre inquiète du durcissement probable des lois Pasqua, appelle à la mobilisation contre ces textes « qui créent une situation inacceptable au regard des règles fondamentales de la démocratie ».

A.D.

Ligue

Changer la Une !

Le 26 mars dernier le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) rendait son verdict.

En dépit d'une campagne d'opinion menée par l'association « Changer la Une » - à laquelle la NAR avait apporté son soutien -, l'autorisation d'émettre de TF1 accordée au groupe Bouygues en 1987, a été renouvelée.

Dès le 1^{er} avril Patrick Poivre d'Arvor, présentateur vedette de la chaîne impliqué dans le scandale de l'affaire Botton et privé du journal de 20 h depuis le début de l'année, reprenait sa place. Coïncidence ou pied de nez ? Alors que les tractations étaient en cours, que la reconduction n'était pas acquise et que l'hypothèse d'un nouvel appel de candidature se précisait, les dirigeants de la chaîne avaient fait le dos rond, dissimulant ce qui pouvait faire désordre : *exit* donc, PPDA. De même, si ce n'étaient les niaiseries habituelles, le ton des émissions de TF1, au cours des quelques semaines qui ont précédé la décision du CSA, s'était fait on ne peut plus « correct ».

Il est difficile de dire ce qui va se passer maintenant. Les plus pessimistes affirment que le retour de PPDA n'est qu'un premier pas, un test, en attendant de nouvelles audaces (entendez de nouveaux dérapages plus ou moins contrôlés). D'autres prétendent, au contraire, que la renégociation du cahier des charges qui va suivre permettra de contrôler davantage la chaîne... Dans tous les cas de figure, une amélioration de la qualité n'est pas à attendre. Plus que TF1, c'est l'ensemble du système audiovisuel qui est vicié. Dans ce contexte, le CSA avait-il vraiment le choix ?

Patrice LE ROUË

L'indécence des socialistes

En organisant une campagne nationale de soutien à Henri Emmanuelli, le Parti socialiste a surtout rappelé aux Français qu'il était avant tout préoccupé de lui-même.

Nous ne sommes pas des sans-cœur et des vindicatifs. Comme beaucoup, nous estimons que la condamnation d'Henri Emmanuelli en appel est sévère, et que la privation des droits civiques dans une affaire de ce genre pose des questions auxquelles les magistrats ne répondent pas tous de la même manière.

Comme tout le monde, nous disons que le condamné est personnellement honnête et que son intégrité morale rend plus pénible encore la peine qui le frappe.

Parce que nous sommes nous aussi des militants, nous comprenons la solidarité que les dirigeants et les militants socialistes ont manifestée à un homme dont ils apprécient le dévouement et les convictions. Et il n'était pas scandaleux de rappeler à cette occasion que tous les trésoriers de tous les grands partis ont couvert des pratiques frauduleuses - ce que Gérard Longuet, ancien trésorier du Parti républicain a eu l'élégance de rappeler chaque fois que les socialistes étaient dans la ligne de mire.

Dès lors, que reprochons-nous au Parti socialiste ? D'avoir manqué de mesure. D'avoir franchi les limites de la camaraderie de parti et de la polémique politique, au-delà desquelles une organisation tombe dans la critique injuste, dans les pressions inacceptables, dans l'indécence civique.

Il est injuste de dire que le Parti socialiste est victime d'un acharnement judiciaire qui serait d'origine politique :

des enquêtes sont en cours sur les financements occultes des partis de la majorité, et il faut attendre que les jugements aient été prononcés pour émettre une opinion fondée sur la manière dont la justice est rendue dans ces affaires.

C'est une pression inacceptable sur l'institution judiciaire que d'organiser une pétition nationale de soutien alors que le jugement qui frappe Henri Emmanuelli est porté en Cour de Cassation. Nous l'avons déjà dit en d'autres occasions : organiser des protestations populaires (manifestations de rue, pétitions) avant ou pendant une procédure conduit à nier la justice en tant que telle et incite les citoyens à s'engager sur une voie grosse de tous les dangers : que diront les socialistes si le Front National mobilisait ses troupes pour faire pression sur la justice dans un procès où il serait impliqué ?

Enfin, il est indécemment de mobiliser des militants et de solliciter l'opinion publique pour une affaire qui porte tout de même sur de considérables malversations financières, alors que l'augmentation du chômage et de la précarité ne suscite que de timides protestations, alors que la chasse au faciès, les expulsions par charters et la persécution des immigrés ne suscitent pas, au Parti socialiste, la moindre mobilisation.

Tout pour le parti, rien pour le socialisme (entendu comme volonté de défendre les plus faibles). Telle est la devise de Monsieur Jospin.

Yves LANDEVENNEC

L'après-Mandela

La nouvelle Afrique du Sud, deux ans en avril, survivra-t-elle à son père, 78 ans bientôt ?

Certes Nelson Mandela, qui a fait le choix de régner plus que de gouverner, a un successeur désigné en la personne du vice-président Thabo Mbeki. Le texte de la Constitution définitive - élaboré sous la présidence de l'autre bras droit de Mandela, Cyril Ramaphosa - devrait être prêt en mai. Le gouvernement d'union nationale a encore trois ans devant lui jusqu'aux élections de 1999. A trop vouloir rassurer cependant, on révèle ses craintes. Qui redoute le plus la disparition du père de la nation ? Ce sont les milieux économiques et la population blanche en générale et le cours du Rand baisse à chaque rumeur concernant la santé du président.

La raison est simple : Mandela a fait adopter un compromis aux termes duquel, pendant cinq ans, période à issue de laquelle il ne se représentera pas, il ne serait pas touché au statut économique des Blancs en échange de quoi ceux-ci ne revendiqueraient aucun statut politique à part, ni territoire, ni sièges de droit au Parlement, ni minorité de blocage, selon le respect du jeu pur et simple de la démocratie universelle. Lorsqu'un tel statut a été institué, comme au Zimbabwe voisin, on a vu ce qu'il a donné : la possibilité pour le parti « africain » de s'installer comme parti unique et la candidature unique du président aux élections. L'ANC sous Mandela pourrait être tenté de succomber à la tentation qu'incarne évidem-

ment celle dont il vient de divorcer, Winnie ex Mandela. La réussite de la nouvelle Afrique du Sud repose au contraire sur la reconnaissance de sa diversité extraordinaire - raciale (quatre races), ethno-linguistique (onze langues officielles), régionale (neuf régions quasi fédérées) - qui fait qu'elle n'est qu'une addition de minorités. Elle n'a pu se bâtir que sur la division politique de l'ethnie la plus nombreuse et historiquement dominante des Zoulous et, évidemment, sur le choix largement majoritaire des Blancs de ne pas revendiquer un statut à part. Une moitié de Zoulous et un quart de Blancs ne représentent pas un obstacle au projet unitaire que Mandela qualifie de « nouveau patriotisme ».

Le libre jeu des partis, donc le maintien d'une opposition de Sa Majesté comme dans le système britannique où l'« ex-plus-vieux-prisonnier-du-monde » tiendrait la place de la Reine, suppose notamment la transformation du Parti National de Frederick De Klerk en authentique organisation multiraciale. Il a ainsi nommé un ministre de couleur.

Ce geste, plutôt « cosmétique », ne suffira pas. La création d'un « nouveau patriotisme » aura besoin, après Mandela, d'un pôle de convergence, d'une ambition commune, d'un grand dessein. Le sport est un domaine privilégié pour tous les Sud-africains : les Springboks en rugby, qui ont dû à Mandela personnellement de pouvoir conserver

leur animal-mascotte, en dépit du fait qu'il était le symbole détesté des forces de répression ; les Bafana Bafana (les gamins) vainqueurs de la coupe africaine de football, la candidature du Cap pour les jeux olympiques d'été de 2004. Cela est certes bel et bon, mais ne suffit pas et il faut regarder au-delà. Ce pourrait être vers le développement économique dans la direction de l'Asie. Johannesburg - qui est plus près de Singapour que de Zurich - a toujours entretenu d'étroites relations avec Taïwan qu'elle cherche à préserver, et sert de relais pour les exportations indiennes vers le reste du continent africain. Ce développement économique est la seule perspective qui en outre permettrait de donner plus à la majorité noire sans trop prendre à la minorité fortunée.

Faut-il renoncer pour autant à une ambition politique internationale ? C'est la volonté de Mandela qui ne veut pas se détourner des priorités domestiques. C'est aussi un certain provincialisme, héritage de l'isolement international du temps de l'*Apartheid*. Mais les abus du régime militaire du Nigeria, candidat naturel à la puissance continentale, et les attentes de l'Afrique démocratique sollicitent de plus en plus la nouvelle Afrique du Sud. La faire émerger politiquement sur la scène africaine et internationale comme puissance indépendante, qui ne se veut pas le relais d'une Amérique dont elle cherche à éviter les pièges multiraciaux, devrait être la contribution de la France et de l'Europe.

Yves LA MARCK

BRÈVES

♦ **PORTUGAL** : Les monarchistes exultent ; la duchesse de Bragance a mis au monde, lundi 25 mars dernier, un prince héritier pour la couronne du Portugal. Le Duc de Bragance a voulu le déclarer à l'État civil sous les prénoms d'Afonso de Santa Maria, Miguel, Gabriel, Rafael de Herédia de Bragance, mais selon le nouveau code de 1995, deux prénoms seulement ont été retenus. Le baptême princier est prévu le 1^{er} juin prochain à la cathédrale de Braga, dans le nord du pays.

♦ **GRANDE-BRETAGNE** : La reine Elizabeth et le prince Philip ont effectué du 25 au 29 mars une visite officielle en Pologne et en République tchèque. Les souverains britanniques ont été accueillis à Varsovie par le nouveau président Aleksander Kwasniewski. Une visite qui n'a pas été sans incident : aucune cérémonie à Auschwitz n'avait été inscrite au programme du séjour royal et le paragraphe consacré aux déportations, dans le discours de la souveraine devant la Diète a été malencontreusement omis. Pour répondre aux regrets de la communauté juive britannique, la reine d'Angleterre a rendu hommage aux victimes du ghetto de Varsovie et le prince Philip a visité celui de Cracovie. Le couple royal a poursuivi sa visite en Europe centrale par la Bohême-Moravie à l'invitation du président Vaclav Havel. Accueil chaleureux à Prague et enthousiasme à Brno avec des dizaines de milliers de personnes dans les rues de la capitale morave.

♦ **AUTRICHE** : Les archiducs Félix et Charles-Louis, fils du dernier empereur Charles I^{er} et de l'impératrice Zita - née Bourbon de Parme - ont été autorisés à rentrer sur le sol autrichien. Non que la loi anti-Habsbourg ait été abrogée, mais les archiducs qui avaient d'abord annoncé leur intention d'en appeler à la Cour européenne des droits de l'homme ont finalement décidé de renoncer à leurs droits dynastiques et prérogatives impériales. Le chancelier autrichien a annoncé que les deux princes avaient « remis des déclarations adéquates dans lesquelles ils renoncent à leurs prérogatives conformément à la loi de bannissement du 3 avril 1919 ». Dès 1961, l'archiduc Otto avait renoncé à ses droits pour exercer pleinement ses fonctions de député européen.

♦ **LIECHTENSTEIN** : Le prince Hans Adam II s'est dit prêt à renoncer à toutes ses prérogatives lors du discours du trône devant les vingt-cinq membres du parlement de Vaduz et a même envisagé de supprimer la monarchie en raison du bras de fer qui l'oppose à la classe politique de son pays. Très impliqué dans les affaires de sa petite principauté, le souverain est en conflit ouvert avec les hommes politiques qui ne tolèrent pas son manque de réserve. Prenant ses vingt-huit mille sujets à témoin, il leur a proposé par référendum de se prononcer sur l'avenir de la monarchie et sur une union éventuelle avec la Suisse ou l'Autriche. Nul doute que le peuple soutiendra son prince, lequel refuse de jouer les potiches couronnées.

Notre journal et notre mouvement ont vingt-cinq ans ! C'est en effet du 31 mars 1971 que date le début de notre aventure intellectuelle et politique.

Pour saluer cet anniversaire et ce quart de siècle, Sylvie Fernoy a demandé à Régine Judicis et à Bertrand Renouvin, qui achèvent actuellement un ouvrage sur l'histoire et l'actualité du royalisme (à paraître aux éditions Economica), de situer notre entreprise dans la tradition royaliste et par rapport à ses divers courants.

■ **Sylvie Fernoy : Le royalisme, combien de traditions et, si je puis dire, combien de divisions ?**

Régine Judicis : Il nous paraît rigoureux de distinguer la tradition royaliste, constituée par tous ceux qui se réclament à plus ou moins bon escient de la monarchie royale française, et les courants qui composent notre famille politique ou qui s'opposent à l'intérieur de celle-ci.

Nous avons recensé sept courants intellectuels, le nôtre compris. Le premier, c'est la pensée des légistes de la monarchie capétienne, qui est pour une large part constitutive de la tradition royale française, mais qui a été ignorée par les divers théoriciens monarchistes. Tous les autres courants naissent pendant ou après la Révolution française : les contre-révolutionnaires, les constitutionnels-libéraux, les catholiques sociaux, les absolutistes, le royalisme de gauche, enfin le courant royaliste républicain.

■ **Sylvie Fernoy : Comment se situe la Nouvelle Action royaliste, dans cette tradition et par rapport à ces courants ?**

Bertrand Renouvin : La réponse ne peut être que schématique : nous sommes nés à un moment de l'histoire où le royalisme militant est dominé par le courant maurrassien, que nous définissons comme absolutiste. Nous nous sommes complètement dégagés de

ce courant au cours des premières années de notre histoire (entre 1971 et 1978) et nous avons dans le même temps montré que nous n'avions rien à voir avec la Contre-Révolution : Burke nous est étranger, le providentialisme de Joseph de Maistre n'a pas eu de postérité politique (et pas la moindre influence sur nous) et nous avons toujours été à l'opposé de la pensée intrinsèquement totalitaire de Bonald.

■ **Sylvie Fernoy : Ces critiques radicales et ces refus semblent accréditer l'opinion courante, selon laquelle nous sommes des royalistes de gauche...**

Régine Judicis : Nous avons souvent démontré que cette opinion était erronée. L'histoire du royalisme fait bien apparaître une gauche royaliste, marginale, éphémère et très ambiguë : c'est la tentative avortée du Cercle Proudhon avant 1914, c'est l'entreprise que mène Georges Valois au sein de l'Action française après la première guerre mondiale, et c'est enfin le Mouvement Socialiste Monarchiste qui apparaît brièvement à la Libération. Or la NAR n'a jamais été prouhonnière, elle ne s'est jamais réclamée de Valois et elle fait très rarement référence aux social-démocraties de l'Europe du Nord.

Il n'y a donc pas de filiation entre nous et les royalistes de gauche et, nous ne nous sommes jamais affirmés comme

tels. Qu'on cesse donc de nous bassiner avec cette formule médiatique.

■ **Sylvie Fernoy : Notre mouvement se serait-il auto-fécondé ?**

Régine Judicis : Certes non ! Croyants ou non, nous avons gardé une vieille affection pour le royalisme catholique-social du XIX^e siècle qui est pour une grande part à l'origine de notre législation sociale comme nous le rappelions dans un récent numéro. Et nous sommes indignés quand nos « cousins » démocrates-chrétiens, qui sont issus en ligne directe du catholicisme social, font alliance avec les partisans du libéralisme économique et favorisent le capitalisme sauvage : ils ont oublié que leur tradition s'est constituée contre ce qu'on appelait à l'époque le « système anglais » - celui de l'économie sans foi ni loi.

Bertrand Renouvin : Nous nous retrouvons pleinement dans la pensée et dans la politique des Monarchiens, découverts grâce au magnifique travail de Robert Griffiths, et nous montrons dans notre prochain livre l'intelligence politique de Mirabeau, de Barnave - de tous ceux qui avaient compris que la Révolution française ne pouvait trouver d'accomplissement positif sans la médiation royale. La pensée politique des royalistes libéraux du XIX^e siècle est pour nous riche d'enseignements : je pense à

Benjamin Constant, à Guizot, à Royer-Collard.

■ **Sylvie Fernoy : Et Chateaubriand ?**

Régine Judicis : Il a beaucoup souffert dans le milieu royaliste du dénigrement maurrassien. Sa réflexion sur les révolutions est d'une actualité frappante, il demeure un des grands théoriciens du régime parlementaire et le magnifique défenseur de la liberté de la presse. Entre Chateaubriand et nous, les affinités sont nombreuses et fortes.

■ **Sylvie Fernoy : Vous avez évoqué la pensée matricielle : celle des légistes de la monarchie...**

Régine Judicis : Cette pensée constitutive de la tradition royaliste a été ignorée et contredite sur des points essen-

tiels par les royalistes... traditionalistes. A l'exception, il est juste de le dire, des partisans de la branche espagnole qui étaient de bons historiens et des juristes soucieux d'aller aux sources.

Quant à la NAR, la découverte des véritables principes de la monarchie capétienne s'est faite en deux temps. D'abord en écoutant le comte de Paris, qui a eu une influence tout à fait décisive sur la révolution intellectuelle et politique qui a transformé la Nouvelle Action française en Nouvelle Action royaliste. Puis en étudiant les ouvrages de Blandine Kriegel, (elle n'est pas royaliste), qui a restitué l'ensemble de la pensée légiste en lui donnant tout son sens philosophique et politique.

■ **Sylvie Fernoy : Comment définir rapidement la pensée des légistes ?**

Bertrand Renouvin : C'est l'authentique pensée républicaine, celle qui assigne au pouvoir politique l'idéal du bien commun, qui donne à l'État ses caractéristiques juridiques (le statut du chef de l'État, les principes de dévolution de la couronne), qui fonde la nation dans son indépendance à l'égard de la papauté et de l'empire, qui esquisse une doctrine des droits de l'homme. Cette pensée continue d'avoir une influence sur la France contemporaine : elle fonde notre attachement à l'indépendance de la nation, et la conception de la souveraineté que nous avons héritée de Jean Bodin continue de marquer, d'une manière qui n'est pas toujours positive, notre conception du pouvoir.

■ **Sylvie Fernoy : Ayant passé rapidement en revue les divers courants royalistes, comment peut-on définir notre mouvement politique ?**

Bertrand Renouvin : Le lien très étroit qui nous relie à la pensée des légistes de la monarchie (quant à l'idéal du pouvoir politique, quant au droit de la nationalité, quant à l'indépendance nationale) fait de nous des royalistes républicains.

■ **Sylvie Fernoy : Accoler ces deux mots fait encore sursauter...**

Régine Judicis : Il y a une dizaine d'années, beaucoup criaient au paradoxe quand nous disions que nous étions des royalistes démocrates : c'est que la monarchie se confondait pour eux avec l'absolutisme de Louis XIV. Aujourd'hui, cette association d'idées a presque complètement disparu et chacun s'accorde à reconnaître que toutes les monarchies européennes sont des démocraties - souvent exemplaires. Nous nous contentons de reprendre dans notre propre tradition l'idée républicaine (sans prétendre la confisquer) car c'est dans la France capétienne qu'elle a reparu - vers l'an mille - et qu'elle s'est peu à peu développée. Mais la République n'a jamais été un régime particulier : les régimes que nous appelons républicains présentent des formes très variées, celle de la dictature de salut public, celle du régime d'Assemblée, celle de la monarchie élective avec la Constitution de 1958. Comme dit Jean-Jacques Rousseau : tout gouvernement légitime est républicain. Or c'est bien la question de la légitimité qui est décisive pour les royalistes que nous sommes.

■ **Sylvie Fernoy : Cette volonté de fidélité à la tradition se retrouve-t-elle dans l'ensemble de la réflexion de la NAR ?**

Bertrand Renouvin : Oui, et de deux manières. Dans le livre que nous publierons dans quelques mois, nous remarquons que les références philosophiques de la NAR (elles sont souvent implicites) sont très classiques : Aristote, Thomas d'Aquin, Gabriel Marcel, Emmanuel Lévinas, et, parmi les vivants Pierre Boutang, Jean-Luc Marion, en somme des penseurs qui se situent dans les traditions juive et chrétienne. Notre hostilité militante à l'égard du naturalisme et du paganisme nazi-fiant vient de là.

Régine Judicis : Il faut aussi évoquer Georges Bernanos et Maurice Clavel pour nous tous, Péguy pour certains...

■ **Sylvie Fernoy : On pourrait donc dire que nous sommes implicitement réactionnaires...**

Bertrand Renouvin : Ce serait une bêtise car la tradition est pour nous mouvement et ouverture. En un quart de

siècle, nous avons accumulé d'immenses dettes à l'égard de tous ceux qui, étrangers à notre tradition royaliste, ont accepté de débattre avec nous et de nous communiquer leur savoir : plusieurs centaines de savants et de chercheurs, philosophes, historiens, anthropologues, sociologues, économistes, qui sont pour beaucoup dans la vitalité de notre collectivité.

■ **Sylvie Fernoy : Le souci de la tradition rend difficilement compréhensibles nos orientations révolutionnaires...**

Régine Judicis : Nous vivons une telle période de régression économique et sociale qu'il suffit de se déclarer partisan du progrès et de la justice sociale pour être révolutionnaire.

■ **Sylvie Fernoy : Le royalisme républicain peut-il être partie prenante du « pacte républicain » dont on parle de temps à autre ?**

Régine Judicis : C'est notre vocation ! Le pacte républicain, c'est l'accord intellectuel et politique qui réunit depuis le XVI^e siècle le « parti des politiques », c'est-à-dire ceux qui défendent le droit, l'État, la paix civile, donc la tolérance, la nation.

On ne comprend rien aux prises de position et aux engagements de notre mouvement si on néglige ce fil qui unit, sur des points essentiels, des hommes et des femmes qui ont des croyances différentes, des convictions parfois opposées sur la nature du régime politique, des fidélités de droite ou de gauche : ce « parti des politiques » s'est retrouvé autour de Georges Clemenceau, du Général de Gaulle, et, partiellement, de François Mitterrand. Le drame, aujourd'hui, c'est qu'il ne trouve pas la personne qui pourrait incarner son projet.

■ **Sylvie Fernoy : Pourquoi pas Jacques Chirac ?**

Bertrand Renouvin : Pour rallier dans un nouveau pacte républicain tous les politiques, nous compris, il faudrait que le président de la République exige l'abolition des lois xénophobes et qu'il rompe avec l'économisme néo-libéral. Nous en sommes loin. Mais il n'est pas interdit d'espérer.

Propos recueillis par Sylvie Fernoy

Racines

Le parti des politiques



Des monarchiens à la NAR, une filiation certaine.

Sombre individu

Quand on est un individu peu recommandable, la citoyenneté suisse semble être un excellent rempart contre les importuns qui, au nom de la justice, pourraient vous demander des comptes. Cette demi-révélation est le principal mérite de la dernière biographie signée Pierre Péan. Principal mérite ?... Un jugement trop négatif, sans doute. Mais il faut quand même bien avouer que « *L'Extrémiste* » est un livre décevant.

Le sujet ? François Genoud, le « banquier » noir ou brun, toujours séduit par les causes douteuses, de Hitler à Carlos, en passant par les caciques du FLN algérien et les Palestiniens du FPLP. Provocateur ? Bien sûr. Mais bien plus encore anti-juif forcené. Toutes les causes lui sont bonnes, du moment que les Juifs (ou des Juifs) y tiennent le mauvais rôle. Inutile de préciser qu'avec un tel allié, même le meilleur des combats prend une odeur de charogne.

François Genoud a eu beaucoup d'amis qui l'ont protégé. Pourquoi ? Les communautés d'intérêt ne paraissent pas toujours évidentes. François Genoud a eu plus encore des ennemis ; pourtant il ne lui est jamais rien arrivé de vraiment sérieux. Étrange ? L'auteur évoque une possible « instrumentalisation » par le Mossad. Intéressant, mais on aimerait en savoir plus.

La biographie colle trop à la légende du personnage dont les motivations profondes restent inconnues et Pierre Péan n'a pas dissipé cette ombre dont Genoud se régale.

Patrick PIERRAN

Pierre Péan - « *L'Extrémiste* » - Fayard - prix franco : 155 F.

Redécouverte de l'État

A l'encontre de la mode, Jean Picq nous dit pourquoi et comment il faut aimer l'État. Sous l'apparente provocation, voici une pensée profonde et juste.

Le mot de Nietzsche sur l'État, ce monstre froid, combien de fois l'avons-nous entendu et répété ! L'État tentaculaire, l'État qui asphyxie et qui paralyse, voué par les marxistes au dépérissement et par les libéraux au gardiennage de nuit... De fait, l'État-Parti-du-prolétariat s'est effondré, et les néo-libéraux de droite et de gauche semblent sur le point de parvenir à leurs fins : État modeste, État soumis aux « marchés », englobé, dépassé, subjugué par l'europanisation, la mondialisation, la globalisation. Autant de nécessités, ou de fatalités, qui annonceraient, du même coup, la disparition des nations et des formes classiques de l'organisation sociale.

Or voici que Jean Picq fait entendre un tout autre langage, à la fois traditionnel et novateur, et à tous égards magnifiquement libérateur. Cela commence par la provocation du titre (1), par laquelle un haut fonctionnaire nous commande de communier avec lui dans son amour de l'État. Pêché majeur contre le semblant de pensée qui se présente comme politiquement et moralement correcte. Et utile injonction : tout amateur de transgression, qui suivra dans sa démarche l'homme-qui-aime-le-monstre-froid, aura tôt fait de constater que Jean Picq ne préconise pas l'aliénation dans le Grand Tout anonyme, et ne se livre pas à une passion idolâtre.

Cet amour de l'État, il faut l'entendre comme amour du service de l'État, qui est lui-même un instrument au service de l'intérêt général, une médiation indispensable dans la recherche du bien commun. Aussi, pour les citoyens que nous sommes, pas tous fonctionnaires, tant s'en faut, et souvent victimes des pesanteurs étatiques, l'amour de l'État consiste à empêcher qu'il s'affaiblisse et disparaisse, à faire en sorte qu'il accomplisse pleinement sa fonction médiatrice, protectrice, fédératrice selon l'idéal de la *Res publica*.

Mais je m'en voudrais de faire un résumé des thèmes développés, qui pourrait inciter à l'économie d'une lecture. Or le livre de Jean Picq doit être lu, et étudié, par tout citoyen attaché aux valeurs de la République - en particulier par les royalistes auquel il sera immédiatement familier. Voici pourquoi :

Né d'un rapport sur l'État, ce livre est un remarquable traité sur le politique en tant que tel, qui éclaire les relations qui unissent l'État, ses fonctionnaires et les citoyens, dans une même nation, et qui rappelle les fonctions de l'État - « chène de justice », souverain, éducateur, garant de la cohésion sociale... Ces immenses questions sont traitées brièvement, en termes simples et élégants, selon des concepts rigoureusement définis. Lire Jean Picq est un plaisir.

Les thèmes développés procèdent d'une réflexion approfondie, puisée dans une longue expérience personnelle et nourrie de philosophie politique contemporaine : Hannah Arendt, Karl Jaspers, Emmanuel Levinas, Blandine Kriegel.

Cette réflexion ne vaut pas seulement pour elle-même : elle montre que les hauts fonctionnaires ne sont pas réductibles à la caricature du technocrate sans âme, et que l'idéal du grand commis, serviteur rigoureux de l'État et artisan de la réforme éclairée, ne s'est pas perdu. C'est là une belle promesse, pour le proche avenir.

Ces éloges ne signifient pas que toutes les analyses et toutes les réformes proposées par Jean Picq doivent être acceptées sans discussion. L'auteur me paraît trop concéder à l'idéologie du marché mondialisé, et ne pas tirer toutes les conséquences de sa pensée sur la nation. Mais les timidités et les manques ne font que renforcer le caractère stimulant de l'ouvrage, qui constitue une contribution majeure au dialogue civique et, pour nous, une solide référence.

Jacques BLANGY

(1) Jean Picq « *Il faut aimer l'État* » - Flammarion, 1995 - prix franco : 109 F.

En achetant
TOUS VOS LIVRES
à notre service
librairie
vous contribuerez à
nous aider.

Objection à Luc Ferry

Être en désaccord avec un livre ne signifie évidemment pas que vous ne lui trouvez pas d'intérêt. J'ai lu d'une traite *L'homme-Dieu* de Luc Ferry avec un intérêt d'autant plus soutenu qu'il pose les questions essentielles, mais, selon moi, en les esquivant. On peut résumer d'un mot son profil. La transcendance n'est pas liée aux religions traditionnelles. Alors que ces dernières sont en déclin - l'auteur dit même en voie de disparition, ce qui est présomptueux de sa part - l'individu a besoin de donner un sens à sa vie. Ce sens il ne le trouvera plus désormais en amont de lui-même, dans le discours imposé d'une vérité religieuse mais en aval, c'est-à-dire dans la conscience individuelle, « *l'indépendance du soi et l'immanence à soi* ». L'arrière-fond philosophique d'une telle discrimination entre l'amont et l'aval, entre l'hétéronomie religieuse et l'autonomie humaine, c'est la certitude qu'avec les Lumières s'est produit un détachement irréversible de l'homme par rapport à Dieu : « *C'est en l'homme, dans sa raison et dans sa liberté qui constituent sa dignité, qu'il faut fonder les principes du respect de l'autre, non dans une divinité. Et le Christ lui-même, le Dieu-homme par excellence, n'est déjà plus qu'un saint homme aux yeux des philosophes, un individu qui réalise en lui et applique autour de lui des principes universalistes dont l'expression la plus adéquate figurera bientôt dans la Déclaration de 1789* ».

En d'autres termes, l'homme depuis le XVIII^e siècle n'entend plus être sous la dépendance d'une transcendance qui lui commande ce qu'il faut faire. Le théologico-moral n'est plus concevable au même titre que le théologico-politique. Il est impossible de revenir en arrière, il est inadmissible à l'homme moderne d'abdiquer sa souveraineté. Et Jean-Paul II qui s'obstinerait à rappeler les exigences morales de la Révélation divine serait définitivement inaudible au monde entier. J'ajoute pour être juste que Luc Ferry a tenté de comprendre la pensée du pape, notamment dans l'encyclique *Veritatis Splendor* et qu'il veut sincèrement trouver une sorte de terrain d'entente entre ceux qui croient au ciel et à ceux qui n'y croient pas.

Pourtant, le schéma sur lequel est fondé toute l'argumentation du livre et qui semble évident à beaucoup, ne saurait être accepté sans examen sérieux, car il repose tout entier sur un a priori pur. Il est tout de même singulier que l'auteur se contente d'affirmer la fin du théologique au seul prétexte qu'il serait fondé sur des arguments d'autorité et que « *le refus des arguments d'autorité est un fait acquis, sur lequel il serait, au sens propre, inhumain de revenir* ». La seule notion d'autorité serait à élucider, car il ne me paraît nullement évident qu'elle soit absolument scandaleuse et qu'on puisse même s'en passer en régime de liberté. Que serait la raison, si on n'admet pas l'autorité propre à l'argumentation. Et la conscience personnelle est aussi, comme le disait Newman, une autorité. S'il s'agit de récuser ce qui serait sans raison et plus encore contre la raison, ou pire encore une tyrannie absurde et méchante, la cause est

entendue. Encore faudrait-il le prouver, l'étayer, le démontrer. Mais force est de reconnaître que de ce point de vue le dossier est absolument vide. Le domaine théologique déclaré obsolète, n'a même pas besoin d'être exploité. C'est une espèce de planète lointaine, d'astre éteint qui s'éloigne de nous à vitesse accélérée. Dès lors il n'est besoin que de quelques formules acérées pour lui régler son compte. On conviendra que c'est peut-être opérer un peu vite. N'y a-t-il donc rien à tirer de la Bible d'abord, de la structure propre à la Révélation et des rapports entre Dieu et les hommes inséparables de la catégorie de l'Alliance ? La théologie elle-même est-elle réductible à un « discours autoritaire » ? Mais il en va de Luc Ferry comme de beaucoup de nos contemporains. Leur culture qui est vaste, leur information souvent substantielle ne vont jamais jusqu'à s'intéresser même aux théologiens les plus contemporains qui pourtant pourraient leur apprendre beaucoup sur l'intime correspondance de l'anthropologie, de la christologie et des relations trinitaires. Rahner et Balthasar notamment sont à l'origine d'une culture théologique où le point de vue de l'homme constitue une clef indispensable au savoir sur Dieu et réciproquement. Ainsi l'opposition communément pratiquée, loin de servir à l'autonomie humaine pourrait bien la desservir. Pour le moins, on pourrait laisser la question ouverte.

par Gérard Leclerc



La théologie de l'Alliance suppose certes la dualité de Dieu et de l'homme et la structure dialogale de leurs rapports. La tendance qui consiste à écraser la liberté humaine a pour répondant celle qui consiste à phagocytter la transcendance divine. Luc Ferry qui a cru curieusement trouver un allié en Drewermann - ce qui est un comble de la part de l'auteur du *Nouvel ordre écologique* (1) ne s'est pas aperçu de la logique infernale du réductionnisme. Drewermann, en effet, est loué par lui d'avoir réduit « *au maximum la part d'extériorité que révèle le message chrétien* ».

Mais comment ne pas voir que cette réduction se fait aux dépens d'abord de Dieu qui disparaît dans la ventriloquie de l'individu, mais aussi de l'homme lui-même dont l'existence surdéterminée est tellement insupportable à Drewermann qu'il l'abolit dans le règne de la nature. Ce n'est pas étonnant : c'est dans la reconnaissance dialogale et la proposition de l'Alliance que s'établit l'altérité d'amour de Dieu et de l'homme. Et l'indicible de l'homme qui ne répond à aucune définition d'ici-bas ne trouve de correspondance que dans l'indicible de Dieu. D'où une dimension divine immanente à l'homme qui ne peut trouver son accomplissement que dans la reconnaissance du Tout Autre.

Faut-il ajouter que je suis en désaccord non moins radical avec l'idée que Luc Ferry se fait de la morale théologique et de son interprétation de *Veritatis Splendor*. Mais le plus grave est qu'il ne s'aperçoit pas que sa propre conception de la morale, juridique et politique, correspond à celle des sophistes, que Socrate a refusée et qui étrangle Antigone à jamais. L'actuelle hypertrophie de la loi civile identifiée purement et simplement à la loi morale, est la négation de l'objection de conscience de la personne privée comme de la personne qui se sent dans sa conscience profonde en accord avec la justice divine. Mais j'aurai eu bien d'autres choses à dire à Luc Ferry, notamment sur l'évolution historique, sur Philippe Ariès, sur la famille moderne, la générosité actuelle. Cela fait beaucoup de choses. Mais l'intérêt commun pour tant de questions cruciales devrait faire l'objet d'un débat nourri, où j'espère apporter dans un délai pas trop lointain, une contribution plus substantielle.

Luc Ferry - « *L'homme-Dieu ou le Sens de la vie* » - Grasset - prix franco : 115 F.

(1) « *Le nouvel ordre écologique* » - Grasset, 1992 - prix franco : 120 F.

Haïti, Dieu seul me voit

Partout, sauf en Haïti, les traditions sont un garde-fou qui protège des vertiges du présent. Ici elles sont le vertige même. Elles ont pour clef de voûte le vaudou.

Haïti est une nation bien singulière ; née d'une révolte d'esclaves elle fut la première république noire établie au monde - du moins si l'on est pas trop regardant sur le sens à donner au mot. Deux siècles ont passé, l'ex-perle des Antilles, après une succession de guerres civiles, de dictateurs sanguinaires, de rois extravagants, d'empereurs bouffons est considérée comme le pays le plus pauvre du monde. De rares fois ce coin de terre fait l'objet de quelques articles désolés ou compatissants. La publication par Charles Najman de « *Haïti, Dieu seul me voit* » (1) allait-elle donner un éclairage neuf, dénué de préjugés sur cet État infortuné ?

Malgré quelques passages intéressants et un style souvent ferme et élégant, je n'ai pas aimé ce livre. Cela commence à la Guadeloupe, à l'aéroport de Pointe-à-Pitre. De l'intérieur de l'avion l'auteur observe et rencontre « *la France des palmiers à mentalité PTT* ». Passe encore d'ignorer qu'ici les palmiers s'appellent des cocotiers, mais que penser du reste de la phrase aussi vide de sens qu'elle se veut pleine de mépris. Notre observateur attentif scrute le visage de nos compatriotes guadeloupéens, il y découvre « *l'expression fermée où se lit la ruine de l'identité* ». Je résiste à la tentation d'expédier le livre à la poubelle mais j'ai tant parcouru les routes d'Haïti - ou

du moins ce qui en tient lieu - pour refuser d'aller voir ce que l'auteur a lui-même vu. Il est clair que nous n'avons pas la même vision des choses.

Laborieusement, je parcours ces longs, beaucoup trop longs paragraphes et sors enfin, épuisé, des 328 pages de ce qui m'apparaît trop souvent comme une fastidieuse compila-



Le très populaire président J.-B. Aristide dit "Titid".

tion, ce texte devant beaucoup à de multiples auteurs d'ailleurs honnêtement cités. Il faut reconnaître qu'il n'est pas aisé de traiter un pareil sujet lorsqu'on sait qu'en Haïti le mode de raisonnement le plus habituel n'est ni rationnel, ni mathématique, ni même politique mais essentiellement magico-religieux. Qu'est-ce que la démocratie pour un Haïtien soumis à ses sorciers ?

La question centrale, en cette affaire, est de savoir si le culte vaudou libère ou asservit. Ce qu'en dit Najman me semble confus, imprécis et même contradictoire. Il y voit d'abord une sorte de refuge, une échappatoire à la misère, un choix librement consenti

car on peut échapper à l'extrême pauvreté par d'autres moyens. Ainsi, alors qu'ils partagent la même terre et la même origine, le produit intérieur brut (PIB) des Haïtiens est presque trois fois inférieur à celui des Dominicains et le taux d'analphabètes trois fois supérieur... Certes les Dominicains sont soumis depuis des décennies aux

caprices de Joaquim Balaguer, le dictateur local, mais ils sont largement libérés de l'oppression du vaudou. Quelques chapitres plus loin le vaudou devient pour l'auteur un instrument d'oppression : « *il sera utilisé par les innombrables dictateurs d'Haïti afin d'assurer leur pouvoir* ».

Le récit touche à sa fin. A l'aéroport J.-F. Kennedy de New-York, Najman observe et note « *je ne croise que des individus blasés, désincarnés, exténués, (...) absents à eux-mêmes, dévitalisés, (...) troupeau hébété de consommateurs décrébrés* ». Rien que ça ! On saisit alors que l'auteur divise les peuples du monde en trois catégories : les Antillais et d'une manière

générale, sans doute, les noirs de toute l'Amérique dépouillés du vaudou par la colonisation assimilatrice, ensuite les « zombis électroniques » enracinés à rien et l'on voit ce qui en résulte, enfin les Haïtiens gardiens vigilants des croyances ancestrales. Il est incontestable que le vaudou, durant la période d'esclavage a joué un rôle important, il entretenait l'espérance des enchaînés. Aux jours de l'indépendance, il fut l'élément fédérateur des « 101 nations africaines » qui peuplaient la colonie. Aujourd'hui et depuis fort longtemps, ce n'est plus que la grimace hideuse et souvent obscène d'un pseudo-culte dévoyé par des gens trop malins.

La hiérarchie catholique, par une action trop autoritaire, a échoué dans ses campagnes « anti-superstition ». Selon M^r Gayot, archevêque du Cap-Haïtien, 90 % de la population catholique s'adonne encore aujourd'hui à des pratiques vaudoues (2). Seule une action en profondeur dans le domaine de l'instruction délivrera Haïti des chaînes absurdes de ce culte magique - et que l'on ne vienne pas ici parler de « ruine de l'identité » ! Près de la moitié des Haïtiens sont analphabètes, enchaînés de fait à un obscurantisme dévastateur. Je me souviens avoir vu dans les rues de la capitale d'immenses panneaux sur lesquels était inscrit « *Haïtiens, apprenez à lire* ». C'était presque un progrès mais hélas l'irrationnel a encore de beaux jours devant lui, dans cette terre où « *l'on aime chèrement la France intellectuelle et son glorieux passé* » (Najman). Alors pourquoi pas, au moment où René Prével prend en main les destinées du pays, une aide puissante, qui en vaudrait d'autres, de la part de notre pays. Il est permis de rêver...

Michel FONTAURELLE

(1) Charles Najman - « *Haïti, Dieu seul me voit* », Éditions Balland, prix franco : 136 F.

(2) Cité dans l'excellent dossier sur Haïti paru dans l'hebdomadaire *France Catholique* n° 2489 du 24 février 1995.

TÉLEX

♦ **PRESSE** - L'Événement du jeudi du 4 avril publie sous la signature d'Isabelle Girard un article intitulé « *Le charme discret des monarchies* » consacré aux monarchies européennes. Honnête présentation même si l'on ne partage pas le point de vue de l'auteur sur les pouvoirs réels des souverains. Un bon point pour la nouvelle formule de L'Événement du Jeudi que, dans le passé, nous n'avons pas manqué de vilipender.

♦ **EUROPE** - Faisant pour une fois preuve d'humour, des militants de la Restauration Nationale ont été débaptiser, le 29 mars dernier, la Place-de-l'Europe à Paris pour la nommer Place-de-la-Vache-Folle

♦ **MONDIALISATION** - Le numéro d'avril-mai d'Après-demain (mensuel édité par la Ligue des Droits de l'homme) publie les actes d'un colloque sur la mondialisation qui s'était tenu au Sénat en janvier 1996. Parmi les contributions publiées celle de Bertrand Renouvin sur « *L'Europe face à la "mondialisation"* ». (Prix du numéro 80 F, à commander à la LDH).

♦ **ILE-DE-FRANCE** - La fédération d'Ile-de-France de la NAR a décidé d'élargir ses activités dans deux directions : la formation, grâce à des sessions de travail à thème (la première a eu lieu le 2 mars sur l'emploi) ; le dialogue avec des militants d'autres partis, en organisant des Forums/rencontre, là aussi sur des thèmes précis (le 13 avril c'était sur « *La France face à la mondialisation* »).

♦ **CONSEIL NATIONAL** - Le Conseil National de la NAR va être renouvelé début mai. Rappelons que le Conseil National est un organe représentatif, élu, pour une durée de deux ans, par les adhérents du mouvement.

♦ **CONGRÈS** - Les textes des motions et de la déclaration de politique générale adoptées par notre 15^e congrès (et publiées dans le dernier numéro de *Royaliste*) sont disponibles en tiré à part. Prix franco : 4 F.

♦ **FÊTE** - La traditionnelle fête anti-raciste de Rouen aura lieu le dimanche 9 juin, comme toujours le stand de la NAR y sera présent et d'ores et déjà nous invitons nos amis à réserver cette date afin de venir aider nos amis normands pour la tenue de leur stand.

♦ **DISTINCTION** - Le prix Hugues Capet 1995, décerné à Jean-Christian Petitfils pour son *Louis XIV*, a été remis au lauréat par la comtesse de Paris, le 13 avril, lors d'un coqueté organisé par l'association Unité Capétienne.

MERCREDIS N.A.R.

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons sympathisants ou curieux dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 h très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève à 22 heures. Un dîner est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner : 25 F).

● **Mercredi 17 avril** - La France vient du fond des âges, écrivait le général de Gaulle... Des temps mérovingiens, du VI^e siècle presque complètement oublié, demeurerait le souvenir largement effacé de la reine Brunehilde. Ancien chef du service politique de TF1, Roger-Xavier LANTERI a consacré dix ans de sa vie à rechercher la vérité sur cette reine au destin tragique. En nous présentant son ouvrage « *Brunehilde, première reine de France* », il nous racontera comment s'est esquissé le modèle de ce qui allait devenir notre nation.

● **Mercredi 24 avril et mercredi 1^{er} Mai** - Pas de réunion en raison des vacances scolaires.

Pour recevoir régulièrement le programme des « *mercredis* » de la N.A.R. il suffit de nous en faire la demande.

TEXTES

Il y a quatre ans nous avions publié une plaquette « *La N.A.R. en textes* », contenant toutes les motions votées par nos Congrès depuis 1981.

Elle a été complétée depuis d'un additif avec les textes des Congrès de 1992 à 1995 (thèmes : Europe et souveraineté nationale, participation des citoyens à la vie civique, politiques de l'emploi, réforme de la Justice, aménagement du territoire, défense nationale, emploi/activité/rémunération, État laïque et religions).

Tarif franco : La plaquette+l'additif = 20 F - L'additif seul : 10 F.

ABONNEMENT D'ESSAI

Royaliste n'est pas vendu en kiosque et ne doit compter que sur ses lecteurs pour se faire connaître, développer son audience, toucher de nouvelles personnes. Pour cela, quel meilleur ambassadeur de *Royaliste* que le journal lui-même ? Ouvrez donc votre carnet d'adresses et envoyez-nous les noms et coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par *Royaliste*. Nous leur ferons alors un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 25 F.

TRACTS

Le nouveau tract « *Une autre politique ? Elle existe !* » est disponible. A diffuser largement autour de vous.

Tarif (franco) : 100 ex. : 45 F - 200 ex. : 75 F - 400 ex. : 130 F - 600 ex. : 185 F.

Nous disposons aussi de deux modèles d'affiches (format 29,7x42 cm impression noire sur fond jaune). L'une reprend le texte du tract ci-dessus, l'autre porte le slogan : « *La politique ? Autrement !* ».

Tarif des affiches : 45 ex. : 45 F - 95 ex. : 80 F - 195 ex. : 140 F.

LIVRE DE PRESSE

Le livre de presse de la N.A.R. est impressionnant : plus de 20 volumes ! Mais il est loin d'être complet. Tout avoir est impossible sans votre aide. Envoyez-nous systématiquement toute coupure de presse concernant la NAR, les princes ou le royalisme en indiquant les références précises de l'article.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
.....
.....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« *Royaliste* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

AUTOCOLLANTS

Si *Royaliste* veut développer son audience, il faut encore que son existence soit connue des futurs lecteurs. C'est le but des petits autocollants publicitaires que nous avons édités. Très visibles (imprimés en noir sur fond jaune), faciles à coller, peu coûteux, efficaces, ils indiquent notre adresse et notre téléphone en proposant l'envoi d'un spécimen gratuit.

Ils sont vendus par planche de 24 exemplaires. La planche de 24 ex. : 7 F franco, les quatre planches (96 ex.) : 16 F franco, les dix planches (240 ex.) : 30 F franco.

BROCHURE

Récemment paru : « *A la découverte de la nouvelle action royaliste* », petite brochure de 16 pages qui contient une présentation de la N.A.R. ainsi que tous les renseignements concernant l'adhésion au mouvement. Cette brochure est spécialement destinée à être envoyée aux personnes qui nous demandent une documentation, mais il serait souhaitable que tous les amis de la N.A.R. en détiennent quelques exemplaires pour pouvoir donner aux personnes avec lesquelles ils parlent du mouvement.

Tarif franco : 1 ex. = 6 F - 5 ex. = 23 F - 10 ex. = 39 F.

Rappelons que l'adhésion au mouvement est indépendante de l'abonnement à *Royaliste* et que nous incitons vivement tous nos amis à adhérer à la N.A.R.

Achetez TOUS vos livres à notre service librairie

L'homme flexible

Le président de la République est fidèle à sa fonction, comme à lui-même, lorsqu'il fait valoir la nécessité d'une « Europe qui rassure et qui protège », dont l'emploi serait la « grande priorité », et lorsqu'il défend, devant les représentants des pays les plus industrialisés (le G7 de Lille sur l'emploi), le projet d'une « troisième voie » entre le capitalisme anglo-saxon, qui fonctionne avec du travail précaire et de bas salaires, et le système européen de travail (relativement) protégé et de chômage massif.

Encore faudrait-il que la France soit exemplaire, et qu'elle définisse les conditions économiques du retour à la croissance et au plein emploi dont nos partenaires européens auront à s'inspirer pour la mise en oeuvre d'une politique concertée de relance. Or nous n'apercevons pas la moindre esquisse de ce projet.

Encore faudrait-il que le chef de l'État soit compris par les membres du gouvernement, et que le Premier ministre soit obéi.

Tel n'est pas le cas. Les ministres français ont présenté à Lille un document de travail d'une insigne faiblesse, le « relevé de conclusions » du Sommet social ne fait même pas mention de la troisième voie préconisée par le président de la République, et Jean Arthuis, ministre des Finances, comme Jacques Barrot, ministre des Affaires sociales, ont entériné les conclusions ultra-libérales du Sommet : soumission aux prétendues logiques du marché mondialisé, reprise du slogan anglo-saxon sur l'*employabilité à vie* qui se substitue au droit à l'emploi,

adhésion au principe de flexibilité croissante. « *Il faut*, a déclaré Jacques Barrot, *que les Français acceptent de desserrer leur ceinture de sécurité et de s'accommoder de plus de flexibilité des règles du marché du travail* ». Retenons bien cette phrase, imbécile et meurtrière. Un jour ou l'autre, il faudra la faire payer à Jacques Barrot et à ses pairs.

Car il faut immédiatement réagir, et combattre l'ultra-libéralisme jusqu'à ce qu'il soit défait. Comment ? D'abord en refusant



de se laisser impressionner par l'argumentation adverse. Il faut dire et répéter que son contenu théorique est nul, que ses analyses sont ineptes, que sa logique est absurde. Sur ces trois points, je suis prêt à publier mes références, mes exemples et mes raisons en autant de pages qu'on voudra. Ici, je résume afin d'inciter chacun à la réflexion et à la résistance :

- Une erreur économique ne devient pas vérité lorsqu'elle tombe d'une bouche anglo-saxonne.

- Le caractère inexcusable de la bêtise est proportionnel au pouvoir de celui qui la répand : elle devient donc ânerie monumentale lorsqu'elle est énoncée

par M. Trichet, gouverneur de la Banque de France et par M. Paye, secrétaire général de l'OCDE.

- Le libre-échange, dont ces messieurs vantent les bienfaits, ne nous conduit pas vers un avenir radieux puisqu'il engendre sous nos yeux la régression et la misère. L'expérience historique et le constat empirique démentent la théorie libérale, d'ailleurs abusivement sollicitée.

- L'apologie de la concurrence mondialisée repose sur une analyse partielle des échanges : on « oublie » que les gains de compétitivité de l'Asie, toujours invoqués, tiennent à des monnaies sous-évaluées ; on « oublie » que les échanges de l'Union européenne sont à 90 % intra-européens, ce qui ramène à sa juste mesure la pression des « dragons » asiatiques - que nous pouvons limiter si nous le voulons.

- Le discours sur le « coût salarial » est tout simplement aberrant. Prendre pour critère le plus bas salaire mondial conduit à ne plus payer les ouvriers européens puisque les travailleurs forcés du Goulag chinois produisent pour zéro franc. En outre, on néglige toujours de comprimer, dans la masse salariale, les gains considérables des patrons et, à force de parler de « coût » on oublie ce que le travail apporte (des biens et des services) et rapporte : des profits qui servent à la spéculation ou qui sont gaspillés par des gestionnaires incapables.

Une fois de plus, il est vérifié que les théories et les pratiques néo-libérales masquent les intérêts d'une classe qui impose un système d'inégalités croissantes.

Face à cette logique implacable, nous ne pouvons pas nous contenter de discours. Il va falloir que Jacques Chirac fasse son choix, selon la justice qu'il doit à l'ensemble des habitants de notre pays.

Bertrand RENOUVIN